



Le 30 juin 2023

Chamagnieu - Mianges

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2023

Présents :

Mesdames Agnès BALLEFIN, Adeline BENARD, Odile CHARDON, Raquel DUNCAN, Pascale GELIN, Anne MATILLAT, Pascale QUENTIN

Messieurs Jean-Marc BAUDELET, Eric BAZIN, Romain BERTRAND, Jean-Yves CADO, Romain MAISONNETTE, Claude MARTINEZ, Philippe SIROT

Pouvoir :

Laure BERNARD donne pouvoir à Pascale QUENTIN
Anne BEROUD donne pouvoir à Anne MATILLAT
David LAUTSCH donne pouvoir à Adeline BENARD
Sébastien PINCHON donne pouvoir à Romain MAISONNETTE
Olivier TRIOULAIRE donne pouvoir à Romain BERTRAND

Secrétaire de séance :

Mme Odile CHARDON a été nommée secrétaire.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 juin 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 9 juin 2023.

Ordre du jour :

- Délibérations

1. Election des délégués et suppléants de la commune pour les élections sénatoriales

- Informations diverses

DELIBERATIONS

1. Election des délégués et suppléants de la commune pour les élections sénatoriales

Dans le cadre de la désignation des délégués de la commune pour les élections sénatoriales, monsieur le Maire rappelle que cette désignation se fait sans débat et au scrutin secret.

Le bureau électoral doit être composé des deux membres présents les plus âgés et des deux membres présents les plus jeunes, en l'occurrence Mr Philippe SIROT et Mr Jean-Marc BAUDELET pour les plus âgés, Mr David LAUTSCH et Mme Adeline BENARD pour les plus jeunes.

Chamagnieu étant une commune de moins de 9000 habitants et comptant 19 conseillers municipaux, il s'agit de désigner 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Il est procédé au vote à bulletin secret suite à appel de candidature

Délégués titulaires

Jean-Yves CADO
Odile CHARDON
Eric BAZIN
Anne MATILLAT
Philippe SIROT

Délégués suppléants

Adeline BENARD
Jean-Marc BAUDELET
Pascale GELIN

A l'issu du scrutin, les membres de la liste ci-dessus, seuls candidats, sont élus à la majorité des suffrages exprimés, soit 19 voix.

Le Maire lève la séance à 19h30 et remercie les personnes présentes.

Le Maire

Jean-Yves CADO



Le secrétaire

Odile CHARDON

